

# Propositions du MPF

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1968)**

Heft 96

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008308>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Propositions du MPF

qui lui fait désirer une amélioration de ses « rentes », suscite son angoisse à l'idée que tout pourrait s'écrouler. D'où un conservatisme foncier qu'exprimera le bulletin de vote si nécessaire.

## La minorité

La population active représente moins du 50 % de la population totale. Elle est devenue minoritaire dans la plupart des pays industrialisés. D'ailleurs cette population active n'est pas constituée d'un seul bloc; elle n'a pas qu'une volonté politique; les plus agissants sont une minorité dans la minorité.

Sont-ils alors condamnés à être les prisonniers du suffrage universel? Voilà la question essentielle que la démographie pose aux politiques.

La réponse est double.

Premièrement, le principe de l'égalité des suffrages ne peut être contesté; se complaire, comme certains milieux en France, dans des formules du type élections = trahison, ou dénier la valeur d'un vote parce que s'expriment aussi les petits rentiers, les possesseurs de lopins, les épargnants de caisse d'épargne et les peureux, c'est absurde, antidémocratique, un manque de respect humain. Ces hommes, ces femmes sont le plus souvent d'ailleurs les victimes de la ladrerie capitaliste, qui cherche à compresser au maximum les dépenses sociales. Eux aussi, sont à convaincre, à éclairer; ce qui implique que l'on renonce à la violence et à l'effarouchement gratuits.

Deuxièmement, le décalage entre les revendications des travailleurs actifs et les décisions politiques du pays entier subsistera quoi qu'il en soit. Cela signifie que les travailleurs doivent trouver d'autres moyens d'expression et d'action que le bulletin de vote. Ce ne peut être que l'action syndicale.

L'évolution démographique confirme le rôle accru du syndicalisme. Mais, à partir de cette position-clé, il a le choix entre deux politiques possibles.

Où bien, branché sur quelques secteurs prospères de l'économie, il en profite pour s'y intégrer dans une sorte de nouveau corporatisme, ou bien il développe des revendications qui remettent en cause le

profit et le pouvoir capitaliste et arrache ces réformes sans les attendre d'une législation issue du suffrage universel conservateur.

L'évolution démographique impose des stratégies nouvelles. Sur le plan du suffrage universel, le capitalisme est en défaut par son refus d'assumer les dépenses sociales, toujours plus lourdes, improductives. Mais il peut chercher à étouffer la volonté d'émancipation des travailleurs en faisant jouer, pour sa sauvegarde, les réflexes d'un corps électoral vieillissant et craintif. D'où l'actualité accrue du combat syndical, dans les entreprises et les professions où le capitalisme se révèle vulnérable par sa prétention à faire dépendre le pouvoir de la possession des capitaux et par son refus d'accorder aux travailleurs un droit sur la plus-value des sociétés, qu'il s'agisse du bénéfice distribué ou du bénéfice réinvesti.

## Annexe

### Population résidente de la Suisse de 65 ans et plus

Années	Nombres absolus		
	Hommes	Femmes	Total
1888	79 076	90 510	169 586
1920	97 100	129 862	226 962
1941	156 814	208 223	365 037
1960	230 511	323 729	554 240
....	.....	.....	.....
1966	267 689	386 004	653 693
1985	358 697	522 492	881 189
2010	423 786	598 886	1 022 672

  

Années	En pour mille de la population totale		
	Hommes	Femmes	Ensemble
1888	56	60	58
1920	52	65	58
1941	76	95	86
1960	87	117	102
....	...	...	...
1966	104	139	122
1985	121	166	144
2010	120	165	143

phithéâtre, que les badauds contemplant du haut du Grand-Pont et des galeries voisines (les ressources de ces balcons, les Lausannois semblent les ignorer, si l'on en juge par leur effroi à l'idée de découvrir ainsi d'en haut, dans un vaste coup d'œil d'ensemble, le cortège de la Fête du Bois).

De même, il ne semble pas que tout spectacle puisse être indifféremment présenté à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit.

La Fête a révélé qu'elle avait ses heures propres, au climat particulier: ainsi dans la lumière fraîche le charme des rues le samedi matin et la facilité des contacts dans l'atmosphère du marché.

L'expérience fut, de la sorte, comme une matière brute qu'il va être possible d'affiner en fonction des lieux, des moments, des spectacles.

La Fête a été, croyons-nous, véritablement populaire. L'intégration des travailleurs étrangers fut parfaite: n'y aurait-il que cette réussite-là, c'est déjà une récompense; de même le coudoieusement révélait le brassage des âges et des professions.

La foule était amusée, intéressée, mais pas toujours ouvertement gaie. La remarque de Raymond Pittet était de ce point de vue juste: il faudra trouver un liant qui donne mieux à tous le sentiment que les barrières sociales sont rompues, qu'il n'y a pas seulement des places, des rues, des spectacles, mais « une » fête (nous avons une « petite idée » sur ce sujet, que nous ferons connaître si elle passe la rampe des premières critiques).

Faut-il poursuivre l'expérience?

Pour nous, c'est oui, sans hésiter.

— parce qu'à partir de ce premier essai, il est possible de fonder la tradition et de créer les premières coutumes de fête. Un seul exemple: l'idée de René Berger de faire peindre dans l'improvisation une vaste fresque aux enfants était vouée au succès; elle fut, au haut de la Mercerie, une expérience réussie, mais trop discrète; dans la prochaine édition, il faudra mieux la mettre en valeur. Désormais, on sent mieux ce qui est possible; il serait donc absurde d'en rester là.

— il y eut certes quelques fausses notes, quelques violences limitées; mais cela même est positif ou peut l'être. Non que nous souhaitions que se répètent ces quelques mésaventures, mais parce que, pensons-nous, beaucoup de coutumes eurent de semblables origines dont on tira ensuite une représentation symbolique, un jeu, un rituel. Positif aussi, dans la mesure où, sans intervention policière, il fut possible de faire naître une autodiscipline.

Si les bonnes volontés sont toujours disponibles, il serait bon que le comité d'organisation décidât très tôt, dès cet automne, de mettre sur pied la deuxième édition, en 1969. La mise en place pourrait se faire tranquillement, pour une date agendée longtemps à l'avance; et l'ensemble de la population pourrait être plus largement associé aux préparatifs.

Et merci à ceux qui, dans ce pays où règne, au plus haut degré, la peur du ridicule, ont prouvé qu'on pouvait y inventer la joie.

Dans « Domaine public », nous n'avons pas l'éloge facile; c'est donc pour nous un plaisir quasi insolite de dire notre admiration, sans réserve, pour le M.P.F. Il apporte une réponse à tant de questions aujourd'hui posées; est-il possible d'intervenir dans le monde moderne sans une formation technocratique? la base peut-elle efficacement encore discuter de problèmes complexes? et si vraiment on veut faire participer tout le monde ne faut-il pas que des experts, des intellectuels apportent sur la table des débats une bouillie, conçue pour être digérée et avalée par tous, même sans dents?

## Le goût de la participation

Le M.P.F. n'est composé que d'hommes et de femmes issus des milieux populaires; il refuse par principe que des membres d'un autre milieu social prennent en main ses sections, quelles que soient leurs bonnes intentions et leurs capacités, car il ne veut à aucun prix que l'efficacité étouffe la participation; le M.P.F. est soucieux d'une rigueur étonnante: il est dirigé par quelques permanents, mais ils sont payés par l'organisation au tarif d'un ouvrier qualifié F.O.M.H.; ces permanents ne peuvent être permanents à vie: leur mandat est limité à huit ans; ils ne peuvent utiliser le mouvement comme tremplin politique.

Ces principes, loin d'anémier le M.P.F., lui ont donné un étonnant esprit inventif; il s'efforce avec succès à renouveler le style traditionnel des assemblées ou des congrès, et enfin, il a pris position, c'est l'essentiel, de manière efficace sur des problèmes-clés de notre politique sociale: le logement, la sécurité sociale.

Nous aurons l'occasion de reparler prochainement de son action: notamment de son enquête sur les conditions sociales en Suisse romande, et sous certains aspects, de son projet d'assurance maladie-accident-maternité.

Aujourd'hui nous aimerions simplement dire deux mérites du projet M.P.F.

## Solidarité

Il souligne d'abord avec force que, malgré d'heureuses réalisations mutualistes, la solidarité est inefficace face à la maladie.

« Notre système est tel que la solidarité ne joue pas pleinement entre les jeunes et les personnes âgées comme entre les handicapés physiques et les bien-portants. La solidarité n'est que très partielle entre hommes et femmes, ces dernières devant payer des cotisations 10 % plus élevées que les hommes pour une couverture nettement insuffisante des conséquences économiques de la maternité. Elle est inexistante entre ceux qui ont des charges de famille et ceux qui n'en ont pas, comme entre les différentes couches sociales de la population. La classification des assurés selon leur revenu accentue encore cette absence de solidarité. Quant à l'économie, elle ne prend qu'une part infime de la couverture des risques de maladie. »

## Décentralisation

Ces faits constatés, le M.P.F. a cherché un système d'assurance qui sauvegarde au maximum le libre exercice de la médecine et le pluralisme des caisses (tout en uniformisant, sur le modèle AVS - AI, la perception des cotisations).

Nous reviendrons sur les détails de cette proposition. Mais nous souhaiterions qu'elle soit largement discutée.

Les Groupements patronaux vaudois, qui poussent fort la publicité pour les assurances-maladie privées, ont cru pouvoir le démolir au moyen de quelques slogans anti-étatiques. En fait, le M.P.F. n'est pas un mouvement centralisateur; il est animé par un idéal d'autogestion, qui est aux antipodes de l'étatisme; et son projet est dans la ligne de ces esprit-là par son souci de maintenir vivantes des caisses mutuelles ou syndicales qui rendent possible la gestion par les assurés eux-mêmes.

Il s'agit d'un projet original; il mérite mieux que le silence ou les sarcasmes. Nous y reviendrons donc.

A. G.